

## COMITE DE DIRECTION REUNION DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021 A PUYMOYEN

PAGE 1/9

### **Présences :**

Président : ENNJIMI Saïd,

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BAPTISTA Maria, BARROT Pierrette, HEBRE Valérie, MM. BASQ Stéphane, BOUDET Alexandre, BROUSTE Gérard, DANTAN Jacques, DARROMAN Jean-Jacques, GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUAGLIARDI Loreto, GUIGNARD Daniel, JOHNSON Timothée, LACOUR Eric, MICHELET Sylvain, MIREBEAU Pascal, RABBY Matthieu, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, ROUFFIGNAT Gilles. WAILLIEZ David.

**Excusés :** Mmes BERNARD Emilie, RADJAI Isabelle, FORT Marilyn, MM. BONNET Jean-François, FILHASTRE Hervé, LAFRIQUE Philippe (représenté par David WAILLIEZ), LAPORTE FRAY Bernard,

**Assistent :** Mme NADAL Marie-Laure, MM. Gilles BOUARD, Damien DECHERF (représente J. François BONNET), Guillaume LATRILLE, Eric LESTRADE, Philippe OYHAMBERRY, Vincent VALLET, Fanny LOISON, Nicolas MONJALET.

### **Carnet**

Le Président ainsi que les membres du Comité de direction, très touchés par le décès de M. Michel GAUDET, ancien membre du Comité de direction de la Ligue d'Aquitaine, membre du Comité de direction du District Gironde et délégué régional et départemental, adressent à sa famille et amis ses plus sincères condoléances.

### **Remise de distinctions**

En ouverture de séance, trois membres du Comité de direction reçoivent une distinction des mains du Président de la LFNA. David WAILLIEZ et Eric LACOUR reçoivent la médaille Or de la LFNA, Jean-Marc RASSIS la médaille d'Argent LFNA.

Ils sont tous les trois remerciés par l'ensemble des membres présents pour leur engagement au sein des instances.

### **Homologation**

Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité des présents le compte-rendu de la réunion du Comité du 11 septembre 2021.

### **Remplacement des postes vacants au sein du Comité de direction**

En raison des démissions de MM. Claude AUGÉY (raisons personnelles) et Ulrich RAME (raisons professionnelles), il est proposé l'intégration de Messieurs Maurice PORTES et Philippe OYHAMBERRY en tant que membres du Comité de Direction.

Les membres présents entérinent ces deux propositions, qui seront toutefois soumises au vote des clubs lors de la prochaine Assemblée Générale de la LFNA du 27/11/2021.

### **Mouvements dans les Commissions Régionales**

#### **C.R. DE CONTROLE DE GESTION DES CLUBS**

En raison du départ de M. Frédéric Huguet pour la DNCG (commission Fédérale), la réorganisation suivante est proposée :

Président : Fabrice Guillot (il était vice-président de la commission jusqu'à présent)

## COMITE DE DIRECTION REUNION DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021 A PUYMOYEN

PAGE 2/9

Vice-présidents : Bernard Delavaud et Nicolas Dunoguez (ce qui permet une bonne représentation des territoires)  
Membres : Jean-Luc Bey, Sandrine Calandre, Alexandre Cattin, Gilles Grosset, Tristan de la Rivière

### C.R. ARBITRAGE

En raison de l'arrêt d'activité de M. Régis Latour, la CRA propose au Comité d'intégrer M. Samir Zolota au titre d'arbitre en activité (cf. Statut de l'Arbitrage).

### C.R. DE STRUCTURATION DES CLUBS

Nomination de Loreto GUAGLIARDI à la présidence de la commission en remplacement de M. Claude Augey.

D'autre part, cette Commission devient : C.R. DE STRUCTURATION DES CLUBS ET SUIVI A.N.S. (Projets Sportifs Fédéraux)

A l'unanimité des membres présents, les mouvements présentés ci-dessus sont validés.

## **Arbitrage**

*Point sur le Statut et sur les statistiques Licences - intervention de David Wailliez*

Malgré quelques blessures constatées chez les arbitres de Ligue, le maximum est fait afin que l'ensemble des rencontres régionales soient couvertes. Merci aux districts pour leur collaboration.

La LFNA compte à ce jour 1 720 arbitres (chiffre qui va évoluer, quelques dossiers médicaux restant encore à valider).

Statut de l'arbitrage : moins de clubs en infraction cette année - les clubs concernés ont jusqu'au 31/03/2022 pour recruter des arbitres et se mettre à jour.

Pour mémoire, au niveau national, 26 000 arbitres étaient comptabilisés il y a 7 ans, à ce jour il y en a 15 700.

Un gros travail de recrutement et fidélisation doit être entrepris.

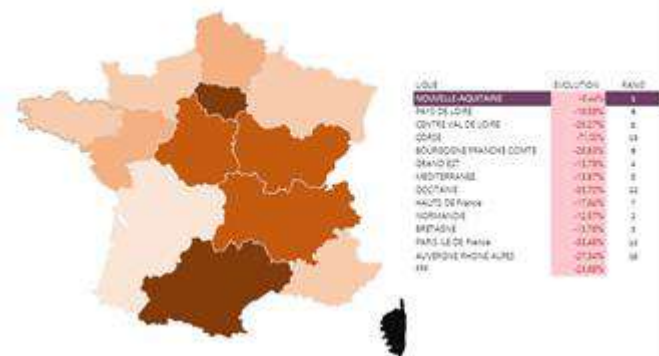
Les formations initiales sont mises en place sur l'ensemble du territoire néo-aquitain pour être au plus près de ceux qui souhaitent se lancer dans la fonction.

Concernant les arbitres féminines, il est constaté qu'elles sont de plus en plus sollicitées par leur club pour jouer, en raison du manque d'effectifs de pratiquantes dans les clubs.

A ce jour, la LFNA compte 118 arbitres féminines.

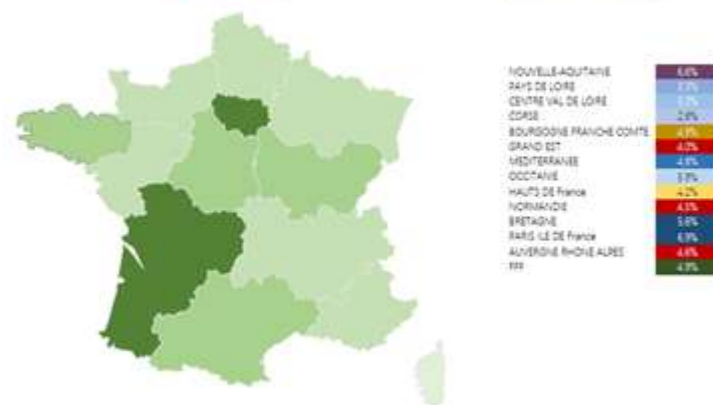
EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES ARBITRES VALIDEES PAR LIGUES REGIONALES - ARRETEES AU 03 OCTOBRE 2021

Ligue	03/10/2021	03/10/2020	% Evolution	Ligue	03/10/2021	03/10/2020	% Evolution
Nouvelle-Aquitaine	184	212	-13,2%	Occitanie	121	136	-11,8%
Paris de Loire	127	154	-17,5%	Haute de France	174	174	0%
Centre Val de Loire	84	111	-24,3%	Normandie	93	97	-4,1%
Centre	83	111	-24,3%	Bretagne	139	142	-2,1%
Corse	1	1	0%	Paris de France	179	179	0%
Bourgogne Franche Comte	83	74	12,2%	Auvergne Rhone Alpes	234	234	0%
Grand Est	238	274	-13,1%	Fédération Française de Football	1807	1807	0%
Méditerranée	88	87	1,1%				



POURCENTAGE DU NOMBRE D'ARBITRES FEMINIERS PAR LIGUES REGIONALES ARRETEES AU 04 OCTOBRE 2021

Ligue	Féminin	Total	% Féminin arbitres	Ligue	Féminin	Total	% Féminin arbitres
Nouvelle-Aquitaine	17	183	9,3%	Occitanie	11	108	9,9%
Paris de Loire	38	104	3,7%	Haute de France	73	174	4,2%
Centre Val de Loire	29	84	3,4%	Normandie	33	87	4,3%
Corse	1	1	100%	Bretagne	67	142	4,7%
Bourgogne Franche Comte	33	74	4,5%	Paris de France	92	149	6,2%
Grand Est	33	274	12%	Auvergne Rhone Alpes	81	179	4,5%
Méditerranée	41	87	4,7%	Fédération Française de Football	783	1807	4,3%



### Point sur les effectifs des licenciés au 8 octobre 2021

STATISTIQUES DES LICENCES ENREGISTREES SUR TROIS SAISONS AU 08 OCTOBRE

Catégorie	NOUVELLE-AQUITAINE				
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Evolution N-2	Evolution N-1
Libre / Senior	42 855	44 467	41 697	-2,7%	-6,2%
Libre / U19-U18	6 664	6 620	6 503	-2,4%	-1,8%
Libre / U17-U16	8 423	8 287	8 037	-4,6%	-3,0%
Libre / U15-U14	10 734	9 967	10 326	-3,8%	3,6%
Libre / U13-U12	13 093	12 157	12 336	-5,8%	1,5%
Libre / Foot Anim.	33 871	27 217	30 250	-10,7%	11,1%
Libre / Senior F	4 269	4 395	3 930	-7,9%	-10,6%
Libre / U16 - U19 F	1 781	1 768	1 597	-10,3%	-9,7%
Libre / U14 - U15 F	1 610	1 565	1 458	-9,4%	-6,8%
Libre / U12 - U13 F	1 614	1 485	1 520	-5,8%	2,4%
Libre / U6 - U11 F	2 884	2 305	2 884	0,0%	25,1%
Foot Entreprise	954	876	752	-21,2%	-14,2%
Futsal	1 162	1 023	882	-24,1%	-13,8%
Foot Loisir	3 503	3 497	3 435	-1,9%	-1,8%
<b>PRATIQUANTS</b>	<b>133 417</b>	<b>125 629</b>	<b>125 607</b>	<b>-5,9%</b>	<b>0,0%</b>
Dirigeants	17 127	16 896	15 779	-7,9%	-6,6%
Dirigeantes	3 607	3 467	3 219	-10,8%	-7,2%
Educ. Fed. / Animat.	2 847	2 673	2 419	-15,0%	-9,5%
Technique	881	913	955	8,4%	4,6%
Ayant Droit	1 747	1 494	1 156	-33,8%	-22,6%
Arbitre	1 953	1 967	1 608	-17,7%	-18,3%
<b>TOTAUX</b>	<b>161 579</b>	<b>153 039</b>	<b>150 743</b>	<b>-6,71%</b>	<b>-1,50%</b>

Les statistiques font apparaître une baisse significative des licences seniors à ce jour (de l'ordre de 6.2 %) par rapport à N-2 qui sert de référence.

Les chiffres sont plutôt stables en jeunes U19, U18 et U17. Les licences des catégories foot animation à U15 sont plutôt en hausse.

Féminines = comme dit précédemment baisse de 10 % pour les seniors mais chiffres plutôt stables pour les foot animation et jeunes.

Les pratiquants Football loisir sont assez stables, à l'inverse du Football entreprise.

Dans sa globalité, le nombre de pratiquants est assez stable sur le territoire.

## COMITE DE DIRECTION REUNION DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021 A PUYMOYEN

PAGE 4/9

Les formations professionnelles BEF/BMF portent leurs fruits, traduit par une hausse des licences « technique », ce qui n'est pas le cas pour les licences éducateur fédéral amateur.

Les licences de dirigeant sont constatées en baisse.

A noter que de nombreuses demandes de licences sont en cours de validation et les chiffres annoncés en séance évoluent chaque jour.

### **Projet de missions pour les DAP et PPF**

Après échanges, les membres du Comité de direction projettent de recentrer les missions des DAP sur les territoires afin qu'ils se concentrent sur les points essentiels, à savoir les Labels (jeunes et seniors), le foot à l'école (principalement les filles), la structuration des clubs et leur participation à la formation.

Le soutien aux RTJ, par la formation continue notamment, semble primordial pour le développement et la fidélisation du nombre de licenciés dans les clubs.

Les techniciens PPF seront plutôt orientés sur la formation, la détection/sélection avec le RTJ des clubs, le suivi des RTJ qui participeraient désormais aux formations initiales.

Une réunion avec les Présidents de district sera organisée d'ici la fin de l'année afin de définir un plan d'actions visant à améliorer et structurer l'accueil dans les clubs, via un suivi rigoureux des RTJ.

D'autre part, il serait intéressant de connaître le parcours de l'ensemble des éducateurs formés.

Les membres du Comité de direction présents valident ce projet.

### **FAFA – Présentation et Validation du Schéma territorial**



### POINT MANDATURE

	Saison 2017-2018		Saison 2018-2019		Saison 2019-2020		Total Mandature	
	Adh. inscrites	% Evol. Reg.	Adh. inscrites	% Evol. Reg.	Adh. inscrites	% Evol. Reg.	Adh. inscrites	% Total Evol. Reg.
CHARENTAIS	12 703 €	2%	0 €	0%	31 960 €	0%	31 960 €	0%
CHARENTAIS MARITIME	44 803 €	5%	27 700 €	3%	21 480 €	0%	100 700 €	4%
CORREZE	77 403 €	9%	44 000 €	3%	81 340 €	0%	180 200 €	7%
CREUSE	80 000 €	8%	56 800 €	7%	52 000 €	0%	200 100 €	8%
DORDOGNE-PERIGORD	34 000 €	4%	13 200 €	2%	38 000 €	0%	100 000 €	4%
GERONDE	80 700 €	10%	103 400 €	12%	250 300 €	20%	430 000 €	16%
LANDES	100 100 €	12%	141 300 €	15%	83 000 €	2%	300 000 €	13%
LOT ET GARONNE	2 000 €	1%	4 700 €	1%	22 000 €	0%	28 000 €	1%
PYRENEES ATLANTIQUES	675 400 €	10%	47 500 €	0%	100 000 €	14%	340 000 €	10%
SEVRES	50 400 €	7%	173 600 €	25%	54 100 €	10%	280 000 €	11%
VIENNE	120 400 €	14%	193 000 €	23%	1 500 €	1%	300 000 €	13%
HAUTE VIENNE	70 300 €	8%	20 000 €	2%	83 000 €	10%	180 000 €	7%
<b>TOTAL</b>	<b>881 400 €</b>	<b>100%</b>	<b>617 900 €</b>	<b>100%</b>	<b>807 300 €</b>	<b>100%</b>	<b>1 900 000 €</b>	<b>100%</b>

## 2 ETAT DES LIEUX EQUIPEMENTS



### INSTALLATIONS CLASSÉES

CDG	Total Football grand jeu	Répartition installations	Nbre clubs	Répartition clubs	Nbre licenciés	Répartition licenciés
DISTRICT CHARENTE MARITIME	359	9,2%	143	9,3%	14 718	8,8%
DISTRICT DE LA CHARENTE	459	11,8%	142	9,2%	11 207	6,7%
DISTRICT DE LA CORREZE	201	5,2%	86	5,6%	7 910	4,7%
DISTRICT DE LA CREUSE	109	2,8%	73	4,7%	4 186	2,5%
DISTRICT DE LA GIRONDE	739	19,0%	273	17,7%	38 776	23,1%
DISTRICT DE LA VIENNE	469	12,1%	179	11,6%	15 918	9,5%
DISTRICT DES DEUX-SEVRES	396	10,2%	156	10,1%	15 777	9,4%
DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	375	9,7%	138	8,9%	12 209	7,3%
DISTRICT HAUTE-VIENNE	220	5,7%	122	7,9%	11 020	6,6%
DISTRICT LANDES	170	4,4%	71	4,6%	10 318	6,1%
DISTRICT LOT ET GARONNE	135	3,5%	61	4,0%	7 513	4,5%
DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	250	6,4%	100	6,5%	18 622	11,1%
LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE	3					
<b>Total général</b>	<b>3 883</b>		<b>1 544</b>		<b>168 174</b>	

### ECLAIRAGES CLASSÉS

CDG	Total Eclairages	Répartition éclairages	Nbre clubs	Répartition clubs	Nbre licenciés	Répartition licenciés
DISTRICT CHARENTE MARITIME	68	14,2%	143	9,3%	14 718	8,8%
DISTRICT DE LA CHARENTE	68	14,2%	142	9,2%	11 207	6,7%
DISTRICT DE LA CORREZE	16	3,3%	86	5,6%	7 910	4,7%
DISTRICT DE LA CREUSE	8	1,7%	73	4,7%	4 186	2,5%
DISTRICT DE LA GIRONDE	92	19,2%	273	17,7%	38 776	23,1%
DISTRICT DE LA VIENNE	92	19,2%	179	11,6%	15 918	9,5%
DISTRICT DES DEUX-SEVRES	31	6,5%	156	10,1%	15 777	9,4%
DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	18	3,8%	138	8,9%	12 209	7,3%
DISTRICT HAUTE-VIENNE	12	2,5%	122	7,9%	11 020	6,6%
DISTRICT LANDES	30	6,3%	71	4,6%	10 318	6,1%
DISTRICT LOT ET GARONNE	2	0,4%	61	4,0%	7 513	4,5%
DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	42	8,8%	100	6,5%	18 622	11,1%
LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE	0					
<b>Total général</b>	<b>479</b>		<b>1 544</b>		<b>168 174</b>	

### TERRAINS GRANDS JEUX

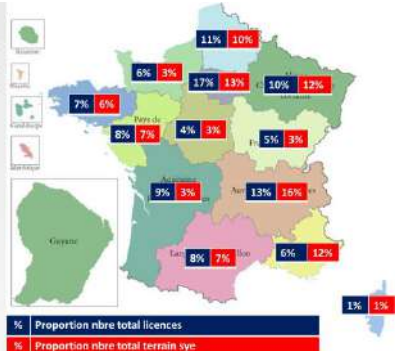
CDG	Total Football grand jeu	Nbre clubs	Nbre terrains classés par club	Nbre licenciés par terrain classé
DISTRICT CHARENTE MARITIME	359	143	2,5	14 718
DISTRICT DE LA CHARENTE	459	142	3,2	11 207
DISTRICT DE LA CORREZE	201	86	2,3	7 910
DISTRICT DE LA CREUSE	109	73	1,5	4 186
DISTRICT DE LA GIRONDE	739	273	2,7	38 776
DISTRICT DE LA VIENNE	469	179	2,6	15 918
DISTRICT DES DEUX-SEVRES	396	156	2,5	15 777
DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	375	138	2,7	12 209
DISTRICT HAUTE-VIENNE	220	122	1,8	11 020
DISTRICT LANDES	170	71	2,4	10 318
DISTRICT LOT ET GARONNE	135	61	2,2	7 513
DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES	250	100	2,5	18 622
LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE	3			
<b>Total général</b>	<b>3 883</b>	<b>1 544</b>	<b>2,5</b>	<b>168 174</b>

## 3 TERRAINS SYNTHÉTIQUES



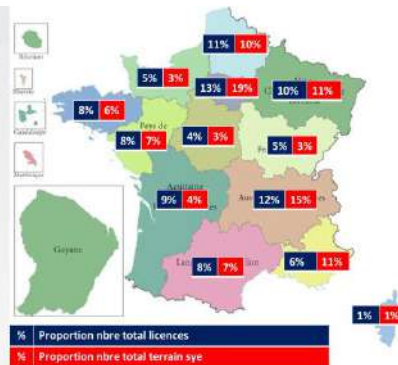
### DIAGNOSTIC

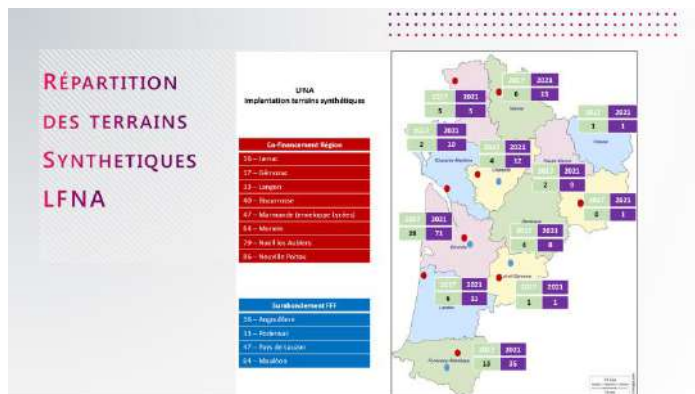
Terreins synthétiques :  
à jamais les derniers ?



### EN 2021...

Terreins synthétiques :





### RÉPARTITION TERRAINS SYNTHÉTIQUES EN 2021

DIST	Quartier synthétique	Répartition par	Nbre clubs	Répartition clubs	Nbre clubs par terrain type	Nbre terrains	Répartition terrains	Nbre terrains par terrain type
DISTRICT CHARENTE MARITIME	10	5,0%	143	5,3%	13	14 718	0,8%	1 473
DISTRICT DE LA CHARENTE	12	6,7%	142	5,2%	12	11 207	0,7%	954
DISTRICT DE LA GIRONDE	1	0,6%	86	3,0%	86	7 920	0,7%	7 920
DISTRICT DE LA DORDOGNE	1	0,6%	71	4,7%	71	4 186	2,1%	4 186
DISTRICT DE LA GIRONDE	71	39,4%	273	17,7%	4	38 776	23,1%	545
DISTRICT DE LA MAYENNE	15	8,3%	279	11,0%	12	15 918	0,5%	1 061
DISTRICT DES DEUX-SÈVRES	5	2,8%	236	10,1%	32	23 777	0,4%	2 123
DISTRICT FOOT DORDOGNE-PERIGORD	8	4,4%	138	8,9%	17	12 209	7,3%	1 526
DISTRICT HAUTE-GARONNE	9	5,0%	132	7,9%	14	11 080	0,8%	1 228
DISTRICT LANDES	11	6,1%	71	4,0%	6	10 518	0,1%	918
DISTRICT LOT ET GARONNE	2	0,8%	61	4,0%	41	7 513	0,3%	7 513
DISTRICT PIRÉNÉES-ATLANTIQUES	35	19,4%	100	6,5%	3	18 622	11,1%	513
LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE	1				1			0
<b>Total général</b>	<b>180</b>		<b>8 584</b>		<b>0</b>	<b>168 178</b>		<b>914</b>



### ORGANISATION

Régionalisation de la gestion des dossiers à la demande des Districts :

- Moyens humains très inégaux en fonction des territoires
- Limiter les intermédiaires pour gagner en efficacité et en lisibilité
- Permettre aux Districts de se focaliser sur leurs missions de proximité : connaissance des enjeux locaux, priorisation des projets, homologation des installations après travaux.

### ORGANISATION

Harmonisation des pratiques et mise en place d'une politique régionale des Infrastructures :

- 2 salariés LFNA dédiés, centralisant la gestion, la saisie et le suivi des dossiers FAFA
- Enveloppe budgétaire régionalisée
- Organisation des réunions de la CR FAFA en 2 temps :
  - . 1 bureau restreint étudiant la recevabilité technique des dossiers
  - . 1 commission élargie aux représentants de chaque District pour voter la répartition des aides

### SCHEMA TERRITORIAL

- Priorisation des projets liés à la pratique du Football
  - . Terrains synthétiques (désormais terrain + éclairage) + aires de jeux
  - . Vestiaires
  - . Eclairages
- Amélioration aires de jeux : temporalité de ces projets difficile à concilier avec la chronologie du FAFA (travaux uniquement à l'intersaison).
- Club house 2
- Sécurisation ?
  - . Sécurité : responsabilité des collectivités
  - . Petits montants mais temps de gestion chronophage et similaire aux plus gros dossiers
- Ne financer que les projets résultant d'une demande de la CRTIS et ayant une incidence sur le classement
- Nouvelles pratiques ?
- Se focaliser sur les équipements disposant d'une enveloppe nationale dédiée
- Transport ?
  - . Délais annoncés de 9 mois minimum pour la livraison d'un minibus
  - . Enveloppe dédiée ou fusionnée avec celle des Equipements ?

### SCHEMA TERRITORIAL

- Fixer les plafonds d'intervention LFNA
  - . % coût total des travaux
  - . Montant maximal du financement
- Déterminer certains types de projets ne seront pas accompagnés

### SCHEMA TERRITORIAL

Nature de projet	Aide en %	Plafond
Terrain à 11 en pelouse synthétique	20%	100.000€
Vestiaires	20%	20.000€
Eclairage	20%	15.000€
Club house	30%	20.000€
Sécurisation	50%	5.000€
Terrain à 11 en pelouse naturelle	20%	20.000€
Renforcement ou amélioration	20%	20.000€
Changement revêtement terrain synthétique	10%	20.000€
Mise en conformité terrain synthétique	20%	20.000€
Création terrain synthétique à 8 éclairé	10%	25.000€
Equipement pour un classement T7	50%	10.000€
Projet innovant	-	-
Création terrain synthétique à 5 éclairé	50%	30.000€

## COMITE DE DIRECTION REUNION DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021 A PUYMOYEN

PAGE 7/9

Fanny Loison et Nicolas Monjalet -administratifs Ligue en charge du FAFA- présentent le fonctionnement du dispositif au niveau régional en fonction des enveloppes financières allouées à la Ligue par la LFA.

Ils font un point sur la mandature et précisent le fonctionnement des attributions des aides en fonction des demandes émanant des districts, dans un souci d'équilibre et de cohérence sur le mandat.

Les visuels présentés en séance illustrent les divers sujets abordés en séance (état des lieux des terrains synthétiques, éclairages, terrains classés etc...)

A noter que trois départements n'ont pas sollicité les aides FAFA et Région pour un projet de terrain synthétique.

Il est rappelé qu'à la demande des Districts, la gestion des dossiers FAFA a été régionalisée, permettant une cohérence dans le suivi. Les districts, proches des municipalités et des clubs, ont un rôle d'information sur les dispositifs existants.

Comme proposé par la LFA, certains thèmes de projets sont à prioriser ; des plafonds sont également à définir.

Après discussion, le schéma régional est validé en séance et sera transmis à la L.F.A., après signature des Présidents de district.

### Fonctionnement des C.D.T.I.S (Commissions Départementales des Terrains et Infrastructures Sportives) :

Pour rappel, la délégation de classement des installations sportives est donnée par la FFF à la LIGUE REGIONALE. Les DISTRICTS instances départementales, avec leur CDTIS, doivent dans leur territoire, pourvoir au contrôle du classement initial, de confirmation de classement ainsi que les contrôles d'éclairages. Les dossiers sont ensuite transmis à la CRTIS qui enregistre après vérification, les données sur FOOT 2000.

Dans cette organisation, les frais de déplacement des membres des CDTIS ou de la CRTIS seront mutualisés.

Il est donc demandé aux Présidents de district de prendre en charge leur secteur respectif. Il leur est conseillé de former un référent salarié sur leur secteur (outre le référent élu ou membre de commission).

La CRTIS mettra en place des formations pour les membres des commissions départementales qui le désireront et pour les salariés afin que les districts deviennent totalement autonomes.

Dans l'attente, les coûts seront mutualisés.

Le Président de la CRTIS et le salarié rattaché ne se déplaceront sur les installations qu'en cas de nécessité impérieuse.

Il est important que chaque instance soit en mesure d'avoir un pilote formé pour apporter une aide aux clubs, être force de proposition et de conseil aux Mairies.

Il est indispensable de prévoir le futur de notre grande région, qui avec plus de 3800 terrains, doit être active pour éviter des défauts de classement, qui peuvent être lourds de conséquences en cas d'accident par exemple.

Il est en effet ici question de sécurité, d'accompagnement des clubs et de leur Mairie.

## Finances

Le Président informe les membres du Comité de direction que le sujet du rééquilibrage des subventions aux districts (disparité historique entre le secteur Nord et celui du Sud) a été abordé en séminaire des Présidents de district.

Pour information, lors des discussions entre les deux entités en octobre 2016 (date de la fusion), il a été acté que les subventions aux districts existantes seraient maintenues en l'état, malgré l'écart non négligeable et assez prégnant entre les districts du Centre-Ouest et leurs collègues de l'Aquitaine.

Cette différence de traitement a été mise à jour durant la première mandature qui a débuté fin janvier 2017. L'équité de traitement entre les instances départementales a été souhaitée par les Président des Districts lors d'une réunion qui a eu lieu au district de la Dordogne.

Un accord de principe étant intervenu lors du dernier séminaire, il restera à débattre sur la manière d'opérer ce rééquilibrage lors du prochain rassemblement des Présidents de district, prévu le 24 novembre prochain.

Il est également convenu que des contreparties seront demandées aux 12 districts qui devront être mises en œuvre afin de bénéficier de ce complément financier.

## Intervention du représentant des clubs Nationaux, Philippe Oyhamberry

Philippe Oyhamberry souhaite informer les membres du Comité de la récente réunion des représentants des clubs Nationaux à laquelle il a participé à Paris.

Les sujets abordés : les dotations Nike aux clubs de N2 et N3 – les inter-ligues projet 2024 – porter de 16 à 18 le nombre de joueurs sur la FMI pour les clubs de N2 et N3 (obtenir davantage de remplacements sur les rencontres de National 2 et National 3.)

## Calendrier prévisionnel des Assemblées Générales de District et de la LFNA

Charente	samedi 6 novembre 2021
Dordogne-Périgord	lundi 15 novembre 2021
Vienne	samedi 20 novembre 2021
Lot-et-Garonne	lundi 22 novembre 2021
Charente Maritime	vendredi 26 novembre 2021
Gironde	samedi 4 décembre 2021 (à confirmer)
Corrèze	samedi 18 décembre 2021
<b>LFNA</b>	<b>samedi 27 novembre 2021 – format dématérialisé</b> (votes des clubs du vendredi 26/11 à 13 h au samedi 27/11 à 13 h)

## Prochaine réunion du Comité de direction de la LFNA

Au Haillan, le samedi 6 novembre 2021.



Fin de séance à 21 h

Le Président de la LFNA,

Saïd ENNJIMI

La Secrétaire Générale,

Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT